2021

ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS

Peggy BOTTOLLIER

Directrice

Cécile DESTRIEUX

Cheffe de service

12 boulevard Jean Jaurès 54000 Nancy

Tél.: 03 83 27 31 02

Courriel:

sef@asso-ars.org











MISSION

Réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis bénéficiaires du RSA un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

ACTIONS EFFECTUÉES

Financement Conseil Départemental 54

 Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique Métropole du Grand Nancy

140 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA.

 Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique « domiciliés » Métropole du Grand Nancy

82 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA sans domicile fixe.

 Accompagnements Sécurisation du Parcours Réfugiés Métropole du Grand Nancy

72 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA refugiés

Cofinancement Fonds social européen et Conseil Départemental 54

 Accompagnements socioprofessionnels Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine

1 conseillère socioprofessionnelle détachée depuis septembre 2014 sur cette action qui comporte deux volets :

- suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 56 personnes en simultané
- suivi des situations des personnes prises en charge par les dispositifs d'insertion par l'activité économique du territoire.
- Accompagnement des personnes en Contrat Aidé CEC au sein de l'ARS

3 personnes suivies

ACTIVITÉS 2021



509 personnes accompagnées, dont :

127 femmes soit 25 % 382 hommes soit 75 %

295 personnes ont quitté le dispositif, dont :

78 personnes ont accédé à une activité professionnelle

9 personnes sont sorties suite à une formation

133 personnes ont été réorientées

75 sorties autres (sortie RSA, déménagement, incarcération, etc.)

214 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2021

1	LE S	ERVICE EMPLOI FORMATION	2
1	1	Organisation	2
1	2	Objectifs	4
	1.2.	Accompagnement individuel	4
	1.2.2	Accompagnement collectif	6
2	CAR	ACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ ET RÉSULTATS	9
3 CO		OMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – RÉFÉRENT UNIQUE – BÉNÉFICIAIRES DU RS. DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE1	
3	3.1	Accompagnement individuel	3
3	3.2	Accompagnement collectif	3
3	3.3	Analyse des résultats	4
4 DÉI		OMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL - PUBLIC SANS DOMICILE FIXE — BRSA CONSEIMENTAL - NANCY COURONNE	
4	.1	Accompagnement individuel	9
4	.2	Accompagnement collectif	9
4	.3	Analyse des résultats	1
5 RÉF		OMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNELS – SPR SÉCURISATION DU PARCOURS DE CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE2	
5	5.1	Accompagnement individuel	6
5	5.2	Action collectives thématiques	6
5	5.3	Analyse des résultats	8
6 ET		OSITIF DE SÉCURISATION DE PARCOURS CONSEIL DÉPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE 3	
e	5.1	L'accompagnement individuel	5
e	5.2	Accompagnement collectif	6
e	5.3	Résultats et analyse	7
7 REI		OMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES SALARIÉS DE L'ARS EN CONTRATS AIDÉS N T PAS DES CHANTIERS D'INSERTION3	
7	'.1	Objectifs	9
7	.2	Publics concernés 3	9
8	CON	CLUSIONS ET PERSPECTIVES 20224	0

1 LE SERVICE EMPLOI FORMATION

La loi prévoit un accompagnement pour tous les bénéficiaires RSA qui sont dans l'obligation d'entreprendre des démarches pour faire évoluer leur situation sociale et/ou professionnelle.

Le Service Emploi Formation est désigné Référent Unique, par le Conseil Départemental 54, pour les bénéficiaires du RSA depuis la mise en place de ce dispositif : le service accompagne les personnes dans la résolution de leurs difficultés sociales et/ou professionnelle.

1.1 Organisation

Le Conseil Départemental nous confie des mesures d'accompagnement réparties en 3 conventions :

- La convention d'accompagnement socioprofessionnel pour 140 mesures soit 1,9 ETP
- La convention Domiciliation pour 82 mesures soit 0,82 ETP
- La convention SPR pour 72 mesures soit 1,5 ETP

Également, le Conseil Départemental et le PLIE finance :

- La convention Dispositif et Sécurisation des Parcours (DSP) sur le Territoire Terre de Lorraine pour 56 mesures soit 0,9 ETP

Les conventions ont deux versants : une modalité d'accompagnement « mobilisation sociale » et un autre « accompagnement socio-professionnel ».

Pour les 3 premières conventions, les conseillères reçoivent les personnes accompagnées dans les locaux du Service Emploi Formation, au 12, boulevard Jean Jaurès à Nancy.

Pour la convention DSP, le public est reçu dans les locaux qui sont mis à disposition par la Maison de l'Emploi, le Conseil Départemental et les Communautés de Communes.

Moyens matériels :

Chaque CSP dispose:

- ✓ D'un bureau dédié,
- ✓ D'un ordinateur portable,
- ✓ D'un téléphone portable,
- ✓ D'une connexion internet, y compris en partage de connexion avec le téléphone lorsqu'elles se trouvent en extérieur,
- ✓ D'un copieur multifonctions, scanner, etc.,
- ✓ Un bureau d'entretien,
- ✓ Un véhicule de service mutualisé mis à disposition en cas de nécessité de déplacement. Pour la convention DSP, la conseillère possède un véhicule de service dédié.

Formation des professionnels :

L'équipe se forme régulièrement, de façon individuelle ou collective, afin de développer de nouvelles compétences et/ou de réactualiser les acquis et compétences professionnelles.

Les conseillères sont formées à différentes méthodes (ADVP, Trèfle Chanceux, etc.) et complètent leurs connaissances par d'autres formations :

Formations réalisées en 2021 :

- ✓ Les bonnes pratiques du télétravail
- ✓ Office 365
- ✓ Activer un pouvoir conjugué dans l'accompagnement socio-professionnel
- ✓ La nouvelle réforme de l'allocation logement (webinaire)
- ✓ Webinaire Plateforme IAE
- ✓ Webinaire Conseil Régional sur les métiers : agriculture, aide-soignant, transport, etc.
- ✓ Collaboration avec l'Université de Lorraine sur le thème de la laïcité pour les publics réfugiés
- ✓ Collaboration territoriale du FLE (COTE FLE Nancy-Metz)
- ✓ Les analyses des pratiques professionnelles

Les réunions d'équipe :

Une réunion de régulation et de coordination des actions est organisée tous les quinze jours par le chef de service.

La directrice du pôle Logement et Insertion participe également aux réunions d'équipe en fonction des besoins et à minima 2 fois par an.

En 2021, nous avons mis l'accent sur la rencontre des équipes en interne. Il était nécessaire de trouver une fluidité dans la communication, de créer des outils afin d'éviter les doublons et remettre les personnes au centre de nos accompagnements.

Ainsi nous avons pu rencontrer les équipes du le 32 de la rue, du SAO, de l'HUAS, de l'HUDA.

Les comités techniques :

Les conseillères entretiennent une forte collaboration avec les Référents Territoriaux Insertion. Des comités techniques sont régulièrement mis en place pour évoquer les situations individuelles, les difficultés rencontrées, réfléchir ensemble à des solutions, et décider de la suite des parcours.

Les relations avec les bailleurs sociaux :

Historiquement, l'Ars a développé un partenariat avec les bailleurs sociaux.

Toutes les demandes de logement sont accompagnées d'une note d'information, mise à jour lorsque les situations évoluent.

Toutes les 6 semaines environ, la coordinatrice rencontre un représentant des principaux bailleurs de l'agglomération nancéienne afin d'évoquer les situations complexes qui nécessitent un appui.

En 2021 ces rencontres ont principalement eu lieu en vidéoconférence ou par téléphone.

Les typologies recherchées étant en faveur de personnes isolées, les demandent de logement peinent à être satisfaites, cela malgré les demandes de labellisation réalisées par les conseillères auprès du SIAO. En effet, la Métropole du Grand Nancy ne comporte pas suffisamment de logement de petites typologies pour satisfaire l'ensemble des demandes.

Partenariat interne et externe

De nombreux partenariats sont mis en place dans le but d'accompagner aux mieux les personnes. Ceux-ci sont très variés.

✓ STI/Pôle Emploi

Le conseiller socio-professionnel entretient une forte collaboration avec le Référent Territorial Insertion. La présence d'un conseiller Pôle Emploi permet d'optimiser ces échanges.

✓ Partenariat avec les R.U. des différentes structures Dans le cadre d'un séminaire organisé par le STI, les R.U. ont évoqués l'intérêt de travailler davantage en collaboration, d'échanger et mutualiser des informations, les outils et l'élaboration d'une mise en commun d'outils, de contacts, etc.

✓ Autres partenaires

- L'ensemble de l'offre de service du STI
- Médecine Préventive, CAF, CPAM, MDS, CCAS, Mission Locale
- En interne : les services d'hébergement d'urgence, la Mission Sociale ADOMA, les chantiers d'insertion, etc.
- Réseau Entreprise/Centre de Formation : CREPI Lorraine, AFPA, CCI, Greta et structure de l'IAE (ACI, ETTI, AI, EI, etc.)

1.2 Objectifs

Le cahier des charges préconise à minima, un entretien individuel mensuel. La première prise de contact permet d'informer le bénéficiaire sur les modalités de l'accompagnement et de rappeler les droits et devoirs.

Par la suite, l'évaluation de la situation socio-professionnelle permet de définir les étapes nécessaires pour un accompagnement adapté.

La signature du contrat d'insertion indiquera les actions à mettre en œuvre et les engagements réciproques.

Au travers des entretiens, les conseillères évaluent les avancées et peuvent ajuster les objectifs et les engagements de, et avec, la personne en fonction de sa mobilisation et de sa capacité d'investissement.

Le Service Emploi Formation travaille sur l'ensemble des problématiques sociales rencontrées par la personne (santé, logement, mobilité, administratif, etc.) afin de tenter de résoudre les difficultés et permettre une avancée dans l'employabilité. Placer la personne au centre de son parcours d'insertion et ainsi en être acteur est notre priorité. Pour ce faire, nous permettrons à chaque personne de prendre connaissance de ses droits pour les rendre un peu plus autonome.

Des entretiens individuels et des actions collectives sont proposés aux personnes accompagnées, les services de l'association et les partenaires extérieurs sont mobilisés en fonction des besoins repérés.

Conformément à la commande du CD, le service établit un contact avec le bénéficiaire dans les 15 jours suivant l'orientation.

1.2.1 Accompagnement individuel

Accompagnement mobilisation sociale

Les personnes accompagnées sont reçues en entretien individuel, afin de favoriser la création du lien social, de la relation d'aide et d'instaurer un climat de confiance.

La conseillère établit un diagnostic et une analyse de la situation de la personne. Si les difficultés sociales freinent les démarches la priorité sera déjà de travailler à la recherche de solutions.

Le Référent Unique propose un accompagnement global permettant à la personne d'être soutenue dans l'ensemble de ses démarches :

Social

- ✓ Aides administratives : démarches, carte d'identité, CAF, CPAM, impôts, faciliter le lien avec les institutions, aide à la rédaction de courriers, etc.
- ✓ Actualisation des situations : DTR CAF, renouvellement CSS, etc.
- ✓ Travail sur la santé : engager des démarches de soins, MDPH, Maison des Addictions, CMP, etc.
- ✓ Accès à un hébergement et/ou au logement : lien avec les services de l'urgence, CHRS, demande auprès des résidences sociales, demande logement social, FSL, etc.
- ✓ Aides financières : dossier de surendettement, aides alimentaires, etc.

Comportement/Savoirs-être

- √ Hygiène et présentation
- ✓ Respect des règles
- ✓ Acceptation des contraintes
- ✓ Appropriation des attentes de l'entreprise

Employabilité

- ✓ Mobilisation et dynamisation
- ✓ Travail sur le projet professionnel et confrontation des représentations à la réalité : enquête métier, PMSMP, connaissance du marché de l'emploi
- ✓ Aide et financement au permis de conduire
- ✓ Formation et remise niveau

Accompagnement socio-professionnel

L'objectif est de permettre au public d'être acteur de son parcours et de le rendre autonome. Nous utilisons l'ensemble des outils à notre disposition pour les démarches d'insertion : actions supports, offres issues de l'IAE, offres et services de Pôle Emploi, lien avec les partenaires institutionnels, etc.

L'accompagnement socio-professionnel permet de travailler sur le projet professionnel, d'en fixer les étapes, de travailler sur les Techniques de Recherche d'Emploi, d'accompagner vers les dispositifs SIAE, etc.

Dès que la personne est prête à s'engager dans des démarches d'insertion professionnelles, elle l'accompagne vers :

- ✓ Travail sur les compétences : identifier les compétences, les valoriser
- ✓ La mobilisation et dynamisation
- ✓ Le travail sur le projet professionnel et confrontation des représentations à la réalité : enquêtes métier, PMSMP, connaissance du marché de l'emploi
- ✓ Les Techniques de Recherche d'Emploi : inscription et recherches sur les sites d'emploi, travail sur le CV et la lettre de motivation, travail sur le savoir-être en milieu professionnel, les codes de l'entreprise, sur l'entretien d'embauche
- ✓ La participation aux forums de l'emploi
- √ L'inscription aux informations collectives préalable à une entrée en formation
- ✓ La découverte et visite de centre de formation, d'entreprise, etc.
- ✓ Rapprochement IAE ou dispositif AVA

1.2.2 Accompagnement collectif

Tout au long de l'accompagnement, des actions collectives sont proposées pour permettre l'émergence d'une nouvelle dynamique et la socialisation des personnes les plus isolées.

Les ateliers collectifs autour du logement, de la santé, des démarches administratives notamment offrent l'occasion d'aborder les difficultés sous un autre angle et peuvent faire émerger des solutions proposées par le groupe.

Les conseillères peuvent être amenées à faire intervenir d'autres structures pour ces ateliers collectifs (la Plateforme Mobilité, le GSA, la Médecine Préventive, Tremplin Sport, etc.).

L'offre de service du Conseil Départemental est également régulièrement mobilisée (Espoir 54, Diagnostic santé, Tremplin sport, etc.).

2021 reste une année marquée par la crise sanitaire, les différentes périodes de confinement sont venues bousculer le planning établit.

Cependant le service a pu mettre en œuvre 12 actions :

✓ Recrutement RECIPROCITE

Un partenariat avec l'association Réciprocité a permis d'organiser une rencontre/recrutement sur les postes du chantier Médiation.

✓ Médecine préventive

Pauline ARNOULD, Chargée de Relation Publique, est venues présenter le bilan de santé proposé par le Centre de Médecine Préventive (CMP) de Vandœuvre.

Les participants ont échangé sur la santé en général, sur l'alimentation, sur les examens effectués au CMP, sur la vaccination, etc.

✓ Sortie Vélo

En collaboration avec TREMPLI SPORT, une sortie « Mercredi de la Pep' » était également programmée début août. Ces deux ateliers ont été annulés suite à un problème personnel de l'encadrant sportif du CDOS.

✓ Art Nouveau

- De l'Excelsior à la Villa Majorelle
- Au cœur des affaires de Nancy
- Les pharmacies
- Le Parc de Saurupt

✓ Projet Jardin au Féminin

Ce projet fait suite à plusieurs rencontres avec différents partenaires (Reliance, CIDFF, SEF et STI) sur l'année 2020 pour sensibiliser, faire découvrir un chantier d'insertion et donner la possibilité aux femmes intéressées de postuler par la suite sur des postes dans le maraîchage, la vente de légumes, la gestion des commandes des adhérents.

✓ Tri des Papiers

L'objectif de cet atelier est d'expliquer aux participants les documents administratifs à conserver, à trier et à classer.

C'est aussi l'occasion d'aborder les différentes démarches administratives : les repérer, où aller pour telle ou telle démarche, comment faire, etc.

Pour faciliter le classement, des pochettes avec des logos de chaque administration sont fournies à chacun des participants et nous les engageons à venir avec tous leurs documents.

✓ Jardin Éphémère

Tous les ans nous organisons une visite du jardin éphémère. Cette année la visite a été écourtée pour des raisons météorologiques.

Cette année encore un certain nombre d'actions n'ont pu être mises en place du fait du contexte sanitaire, c'est le cas pour Tremplin Sport très sollicité par nos publics. D'autres actions particulièrement nécessaires cette année (Espoir 54) ont vite été saturées ce qui a généré un délai d'entrée plus long.

Exemple d'une action collective réalisée cette année : sortie Art Nouveau Nancy



En lien avec les manifestations culturelles organisées par la Ville de Nancy nous avons organisé des visites thématiques autour de l'art Nouveau à Nancy.

Nous avons travaillé avec l'Office du Tourisme et proposé 4 visites autour de ce thème : de l'Excelsior à la Villa Majorelle, au cœur des Affaires de Nancy, les Pharmacies Art Nouveau et Art Nouveau et Art Déco au parc de Saurupt.

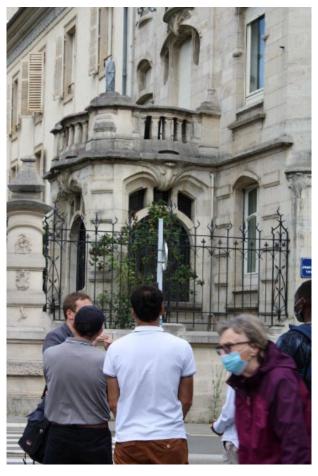
Pour chacune de ces visites un guide nous accompagnait et illustrait nos randonnées pédestres de commentaires, histoires et anecdotes sur les nombreux lieux visités.

Plusieurs objectifs nous sont apparus pour la mise en place de ces visites :

- Proposer des visites culturelles de Nancy pour des personnes peu habituées à se positionner sur ce genre de visite
- Faire du lien, se retrouver sur un groupe, créer une dynamique et éventuellement proposer d'autres actions collectives
- Donner l'opportunité de connaître sa ville à travers son histoire, avoir un autre regard sur son environnement
- Et, pour les personnes d'origine étrangère, donner un espace de parole différent de leur quotidien

52 personnes se sont inscrites, 27 étaient présentes.

La plupart a apprécié de découvrir les rues de Nancy à travers l'histoire, l'architecture, l'Art Nouveau : une personne nous a dit : « je ne vois plus Nancy de la même manière », une autre « j'emmènerai mes enfants pour leur montrer les belles maisons dans le quartier du parc de Saurupt ».





2 CARACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ ET RÉSULTATS

Total	SEF
Accompagné	509
Sortie	295
Au 31/12/2021	214

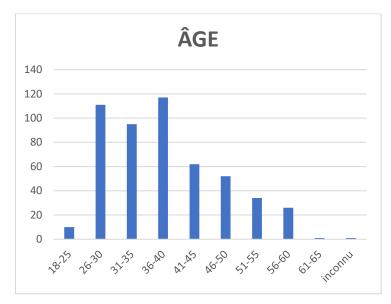
Durée moyenne prise en charge	
	11 mois

Le service Emploi Formation accompagné 509 personnes en 2021 pour une durée d'accompagnement moyen de 11 mois.

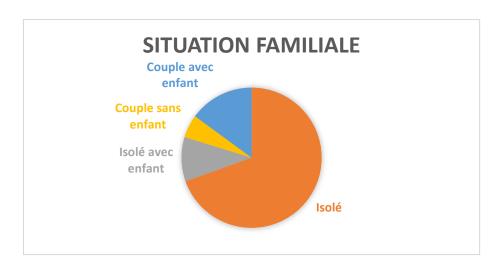


Hommes	Femmes
382	127

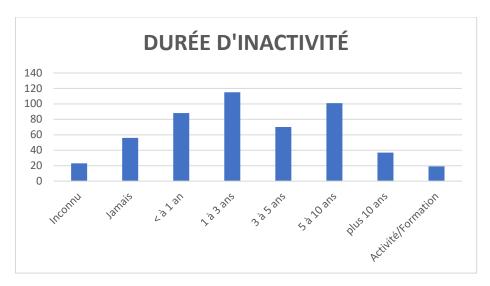
Les ¾ du public accompagné sont des hommes.



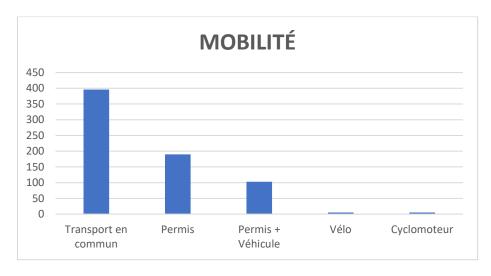
Le service accompagne majoritairement des personnes jeunes entre 26 et 40 ans



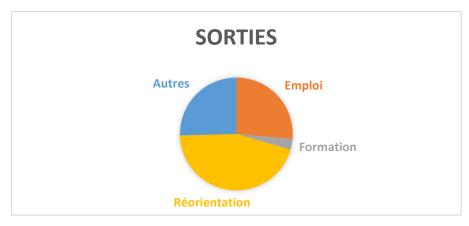
La grande majorité du public est isolé. La composition familiale peut varier en fonction des conventions, les personnes isolées avec enfants et les couples avec enfant étant plus représentés dans la convention SPR.



Le service accompagne des personnes en inactivité depuis plusieurs années éloignées du monde du travail.



Parmi les personnes accompagnées peu sont mobiles. Elles sont dépendantes des transports en communs et limitées dans les déplacements.



Sortie	
Emploi	78
Formation	9
Réorientation	133
Autres	75
Total	295

En 2021, 78 sorties ont eu lieu en direction de l'emploi, 9 vers de la formation et nous avons effectué 133 réorientations.

Le tableau suivant nous détaille chaque sortie en fonction de la catégorie :

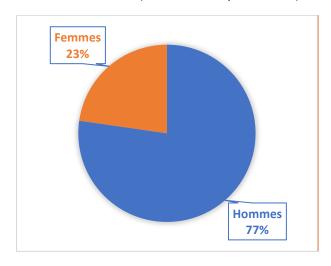
Sortie détaillée				
CDD < 6 MOIS	4		Autre	3
CDD > 6 MOIS	9		Sortie RSA - 4 mois sans droits	3
CDDI	35		Sortie RSA - autre	5
CDI temps partiel	4		Sortie RSA - plus de droit	7
C.D.I. temps plein	11		Sortie RSA - reprise droits chômage	5
Création d'activité	1		Sortie RSA - ressources conjoint	6
Intérim insertion	4		Sortie RSA - suite EC	4
Intérim traditionnel	10		Déménagement	14
Formation non qualifiante	1		Incarcération	5
Formation qualifiante	8		Arrêt accord prescripteur	22
Mobilisation sociale MDS	31		Changement de convention	1
Mobilisation sociale autre	31		Santé	1
Orientation Parcours Emploi	44		Décès	1
Socio-pro	24		Grossesse	1
Total 295				

Malgré le contexte sanitaire particulier cette année encore le service a su se mobiliser et mobiliser les personnes accompagnées pour permettre des sorties vers l'emploi et de l'emploi durable, de la formation qualifiante, des orientations positives.

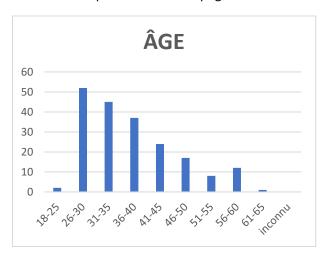
Cependant nous avons dû également arrêter des accompagnements souvent en raison de la non-adhésion, des rendez-vous loupés, de la démobilisation du public accompagné.

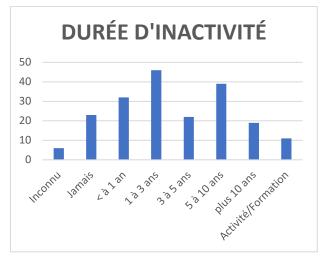
3 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – RÉFÉRENT UNIQUE – BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Il s'agit d'une convention de 140 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Nancy Couronne).



Plus de ¾ des personnes accompagnées sur la convention ASP sont des hommes





Nous constatons une durée d'inactivité importante.

3.1 Accompagnement individuel

Nos accompagnements sur le premier semestre ont été impactés par les incertitudes liées à l'évolution des consignes sanitaires : formations reportées, difficulté à organiser les agendas, les actions collectives (évolution des jauges), difficulté pour les personnes de se projeter, rendez-vous annulés suite à la fermeture des classes, personnes infectées ou cas contacts, circulation active du virus en fin d'année.

La mobilisation du public a été aussi compliquée qu'en 2020, l'investissement dans les démarches est toujours difficile (absences, inertie, manque d'implication) ce qui ralentit l'évolution du parcours. Cette difficulté de mobilisation s'explique partiellement par une fragilisation du public suite au contexte 2020 : confinements, isolement, incertitudes, etc.

Sur le second semestre la reprise de l'activité a permis une augmentation de l'offre d'emploi et de formation qui a été profitable à notre public.

3.2 Accompagnement collectif

12 actions ont eu lieu en 2021

- ✓ Recrutement RECIPROCITE 24 juin 2021
 - 3 personnes inscrites, 2 ont participé.
 - 1 a été recrutée en CDDI (12/07/2021 11/02/2022).
- ✓ Médecine Préventive 16 juillet 2021
 - 3 personnes inscrites, 1 a participé.
 - Une date pour le bilan a été prise le 22 juillet matin : 5 personnes inscrites (1 participant a inscrit des membres de sa famille), 2 ont réellement fait le bilan.
- ✓ Sortie Vélo
 - 2 personnes inscrites.
- ✓ Mercredis de la Pep'
 - 4 personnes inscrites.
- ✓ Art Nouveau
 - De l'Excelsior à la Villa Majorelle le 6 août 2021
 1 personne inscrite, 1 a participé.
 - Au cœur des affaires de Nancy le 13 août 2021
 2 personnes inscrites, 2 ont participé.
 - Les pharmacies le 22 septembre 2021
 4 personnes inscrites, 1 a participé.
 - Le Parc de Saurupt le 6 octobre 2021 Personne inscrite, 3 ont participé.
- ✓ Projet Jardin au Féminin 17 septembre 2021
 - 3 personnes inscrites, aucune n'a participé.
- ✓ Tri des Papiers 30 septembre 2021
 - 1 personne inscrite, 1 présente.



Tri des Papiers, 30 septembre 2021

- ✓ Jardin Éphémère 21 octobre 2021
 - 1 personne inscrite, 1 personne présente.

Cette année encore un certain nombre d'actions n'ont pu être mises en place du fait du contexte sanitaire.

3.3 Analyse des résultats

Sur le second semestre 2021 la sortie de crise a engendré une forte potentialité d'emplois et de formations. Nous avons constaté que le niveau d'exigence des entreprises avait baissé ce qui nous a permis de positionner davantage de bénéficiaires. Pourtant près de 10% ont refusé les offres proposées ou ne sont pas aller aux entretiens. Nous faisons le même constat quant aux actions de formation proposées.

En 2021, nous avons proposé 1 538 rendez-vous, plus de 2/3 ont été réalisés. 879 contacts avec les bénéficiaires ont été réalisés : courriels, courriers, sms et messages répondeur.

Dans le cadre de leur mission d'accompagnement socio-professionnel les CSP sont intervenues sur différentes problématiques sociales :

✓ Démarches sociales et administratives :

69%

- Aides financières, demandes de logement, aides aux démarches (renouvellement CSS, création espace personnel auprès des différentes administrations, dégrèvement et/ou déclaration impôts, DTR, liens CAF, etc.)
- 3 personnes ont obtenu un logement, 2 auprès d'un bailleur social, 1 auprès d'un bailleur privé.

√ Lien social 7%

- Inscription Tremplin Sport, défense des droits individuels, FLE.

√ Santé 8,5%

- Prescription Espoir 54, diagnostic santé Handi 54, constitution dossiers MDPH, SAME, liens partenaires santé (CPAM, Maisons des Addictions, etc.).
- 3 personnes ont obtenu une RQTH.

√ Mobilité 15,5%

- Information sur l'offre de transport, sur les aides au permis de conduire, etc.
- 4 permis en cours : 3 aides Pôles Emploi, 1 aide Maison de l'Emploi, 3 ont été obtenus.

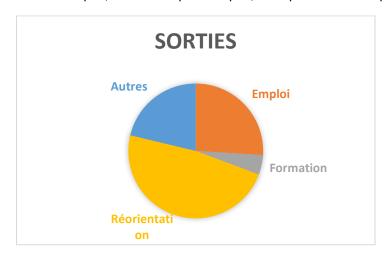
L'accompagnement social représente 40% des démarches.

La charge de travail ne permet pas toujours d'accompagner les personnes vers l'autonomie. Pour certaines d'entre elles l'entretien n'est consacré qu'à des démarches sociales.

Le confinement a modifié le comportement des personnes, leur investissement, leur implication, donnant l'impression de mettre entre parenthèses leur projet de vie. Après 2 ans de protocoles modifiés régulièrement le public est exaspéré, fatigué, démotivé, ce qui a généré de la démobilisation dans nos accompagnements. Par ailleurs la crise a instauré un climat d'angoisse, de stress et d'incertitude, notre public déjà fragilisé a encore plus de mal à se projeter sur l'avenir. Nous constatons également que près d'1/3 des rendez-vous proposés ont été manqués, ce qui augmente considérablement notre charge de travail administratif.

60% des actions menées par les conseillères l'ont été vers l'emploi :

- ✓ 233 mises en relation sur des offres d'emploi (IAE, offres du marché ouvert).
- ✓ 318 démarches TRE (travail sur le CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, plateforme inclusion, etc.).
- ✓ 346 démarches Emploi/Formation (découverte des métiers, inscriptions/actualisations Pôle Emploi, création espace emploi, liens partenaires emploi-formation, etc.).



Sortie ASP		
Emploi	33	
Formation	6	
Réorientation	61	
Autres	27	
Total	127	

127 personnes sont sorties au 31/12/2021.

45 sorties dynamiques:

- √ 14 en emploi durable
- √ 24 en emploi-formation
- √ 1 en emploi transition
- ✓ 6 sorties dynamiques autres

61 réorientations :

- ✓ 24 vers Pôle Emploi
- ✓ 22 vers Mobilisation Sociale
- √ 1 changement de RU Socio-Pro

21 sorties autres:

- √ 14 sorties du RSA
- √ 5 déménagements
- ✓ 2 suspensions (incarcération)

En conclusion cette année encore nous observons que ce ne sont pas forcément les personnes qui ont le plus d'atouts qui parviennent à l'emploi mais bien celle qui font preuve de **motivation importante et de savoir être.**

Notre travail d'accompagnement a produit des résultats somme toute intéressants quant à l'insertion professionnelle. Nous espérons que la reprise économique engagée permette aux entreprises qui aujourd'hui ont du mal à recruter de s'ouvrir davantage à notre public, certes moins qualifié mais souvent motivé.

Exemple de parcours d'Accompagnement Socio-Professionnel:

Monsieur C. – 34 ans – Célibataire

Parcours scolaire et professionnel :

- ✓ Licence de Langues Littérature et Civilisation Étrangères (spécialité polonais)
- √ 1ère année Sciences de la Matière + 1ère année Science du Vivant
- ✓ Bac Scientifique

Aucune expérience dans le monde professionnel.

Projet:

Aucun à son entrée dans l'accompagnement.

Durée de l'accompagnement :

2 ans par renouvellement de 4 contrats d'insertion de 6 mois.

- ✓ 1ère Étape : Écoute des attentes Diagnostic social, environnemental Travail à partir d'un outil d'inventaire professionnel afin de mieux comprendre le profil du bénéficiaire et donner une indication sur les grandes voies d'orientation pouvant correspondre aux centres d'intérêts de M.
- ✓ 2ème Étape: Réflexion, exploration d'un projet à partir des intérêts fondamentaux, des attitudes et motivations de M. Construction du projet autour du secteur de l'Industrie et de ses métiers Visites de postes de travail, organisation de rencontres avec organismes de formation Visionnage sur YouTube et étude documentaire des métiers Mise en œuvre des outils de recherche de stage (CV sur le projet Pro, préparation entretien ...) Ciblage des entreprises, prospection téléphonique.
- ✓ **3**ème **Étape**: Validation du projet professionnel en partenariat avec l'AFPA suite à l'action mise en place par le CD54 « Soutenir l'accès à la formation dans le cadre des accompagnements socio-professionnels ». Participation aux sélections pour entrer en formation via le Greta et APC-UIMM. Négociation avec APC et La Région pour entrer en formation sans immersion dans l'entreprise (PMSMP non trouvée pour les raisons de crise sanitaire).

- √ 4ème Étape: Entrée en formation en Septembre 2021 pour 6 mois: Préparation d'un CQPM de Chaudronnier en Atelier à APC-UIMM de Maxéville. Obtention en candidat libre du code de la route et prise en charge financière de Pôle Emploi pour la préparation à la conduite en vue de l'obtention du Permis B.
- ✓ **Conclusion**: Implication, motivation et engagement de M. ont permis d'aboutir à un projet réaliste et réalisable, en faisant front à toutes les étapes perturbatrices de la crise sanitaire sur 2020 et 2021.

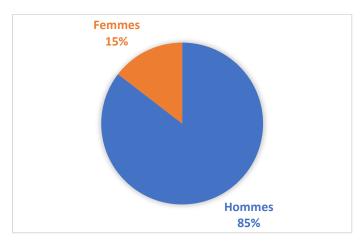
4 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL - PUBLIC SANS DOMICILE FIXE — BRSA CONSEIL DÉPARTEMENTAL - NANCY COURONNE

Il s'agit d'une convention de 82 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle via le SESI de Nancy Couronne suite à un constat fait en 2012 selon lequel il est nécessaire de proposer un accompagnement spécifique, adapté au public Sans Domicile Fixe bénéficiaire du RSA.

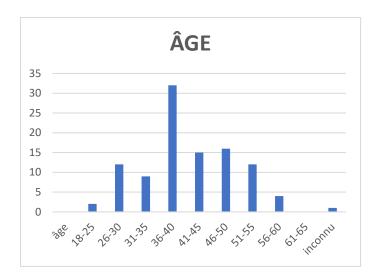
Depuis plusieurs années, le Service Emploi Formation travaille en collaboration avec les Services de domiciliation de l'ARS (SAM et Accueil de jour) et du CCAS de Nancy.

L'objectif premier de notre accompagnement est de garder du lien social et d'assurer un suivi administratif régulier pour les bénéficiaires du RSA accompagnés et/ou domiciliés par ces services.

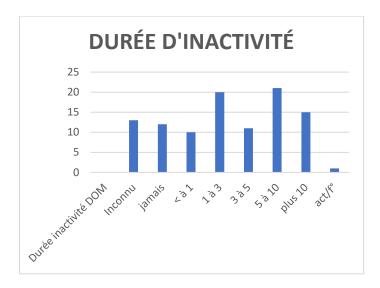
Pour ce faire l'accompagnement proposé est axé sur l'accès aux soins et aux droits communs et de répondre à leurs urgences du quotidien.



Le public accompagné sur la convention DOM est très majoritairement masculin.



La classe d'âge prédominante est celle des 36/40 ans, et un public relativement plus âgé que les autres conventions.



La durée d'inactivité est également plus importante.

Les personnes de la convention Dom ont des caractéristiques très hétérogènes.

Les bénéficiaires accueillis au SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) sont en rupture d'hébergement soit de façon récente, soit de façon récurrente. Elles peuvent bénéficier, à leur demande, d'un accompagnement sur l'hébergement d'urgence.

Si aucune demande n'est émise, le SAO peut également les orienter vers les services du CCAS de Nancy.

Au dernier trimestre 2021, les services de l'urgence se sont réorganisés et le SAO est devenu le SAM (service d'accompagnement de la Métropole)

Pour les personnes reçues au 32 (32d'la Rue), elles sont davantage enracinées dans une grande marginalité. Il s'agit de personnes vivant dans la rue ou en squat. Elles n'ont que peu de demandes, et ne comprennent pas toujours la nécessité d'un accompagnement socio- professionnel. En effet, il s'agit d'un public très éloigné de la formation ou de l'insertion, avec unbesoin de bas seuil et de première nécessité.

L'ensemble de ces services (SAO, 32, CCAS) offrent la possibilité d'obtenir une domiciliation.

Quelques chiffres sur la répartition des prescriptions :

	2020	2021
SAO	54%	48%
32	30%	32%
CCAS Nancy	13%	17%
CAARUD	3%	3%

Nous constatons dans la répartition des prescriptions qu'elles restent plus ou moins constantes entre ces 2 dernières années.

L'organisation des liens avec les collègues des autres services d'urgence pendant le confinement 2020 a perduré sur 2021.

4.1 Accompagnement individuel

Selon les freins repérés et les potentialités des personnes, un Accompagnement Socio Professionnel (ASP) pourra être proposé sur cette convention, selon le référentiel du Pacte Territoriale d'Insertion. En effet, bien qu'éloigné de l'emploi et aux vues du diagnostic posé, l'insertion professionnelle pourra participer à leur inclusion sociale.

L'objectif premier de 2021 était de rétablir des contacts avec des personnes perdues de vue lors des périodes de confinements de 2020. Nous avons travaillé avec les équipes 32 et SAO sur des outils communs : listing de suivi, échanges par mail, par téléphone, entretien au 32 pour des bénéficiaires en situation de rupture.

Les téléphones portables mis à notre disposition nous ont permis d'inventer de nouvelles pratiques, permettant de simplifier la communication. Par exemple, les rendez-vous sont transmis par SMS, les contacts téléphoniques sont faits directement, sans passer par le standard.

La fréquence des rendez-vous a été augmentée (au-delà de la préconisation du cahier des charges) afin de redynamiser le parcours d'insertion des personnes.

Même si l'ensemble des personnes accompagnées n'ont pas souhaité se mobiliser, pour certains, cela a permis de renouer le contact et remettre en place les démarches à effectuer.

4.2 Accompagnement collectif

Ce public, souvent isolé, peut ressentir le besoin d'appartenance à un groupe et le collectif insuffle cette dynamique.

Les ateliers collectifs autour du logement, de la santé, des démarches administratives notamment offrent l'occasion d'aborder les difficultés sous un autre angle, et peuvent faire émerger des solutions proposées par le groupe.

Divers thèmes sont abordés : mobilité, santé, emploi, administratif, culture, sport, etc.

Nous pouvons être amenés à faire intervenir d'autres structures pour ces ateliers collectifs (la Plateforme Mobilité, le GSA, la Médecine Préventive, Tremplin Sport, etc.).

L'offre de service du Conseil Départemental peut-être également mobilisée (Espoir 54, Diagnostic santé, Tremplin sport, etc.).

Toutes les personnes intéressées et accompagnées par le SEF peuvent participer, et ces ateliers sont ouverts à d'autres services de l'ARS et partenaires.

12 actions ont eu lieu en 2021

- ✓ Recrutement RECIPROCITE 24 juin
 - 1 personne accompagnée sur la convention DOM inscrite, 1 a participé.
 - Cette personne a été recrutée, mais n'a pu effectuer sa prise de poste pour problématique de santé.

✓ Sortie Vélo

- 4 personnes de la convention DOM inscrites.

✓ Mercredis de la Pep

3 personnes de la convention DOM inscrites.

✓ Art Nouveau

- De l'Excelsior à la Villa Majorelle, le 6 août
- 2 personnes de la convention DOM inscrites, aucune n'a participé ;
- Au cœur des affaires de Nancy, le 13 août : 3 personnes de la convention DOM inscrits, 1 présent ;
- Les pharmacies, le 22 septembre : 2 personnes de la convention DOM inscrits, aucune n'a participé;
- Le Parc de Saurupt, le 6 octobre : 2 personnes de la convention DOM inscrits, aucune n'a participé.



Action collective Art Nouveau

✓ Projet Jardin au Féminin

- Visite du 17 septembre : 2 inscrites sur la convention DOM, aucune n'a participé.

Cette année encore, nous sommes face à la même difficulté : capter ce public pour le mobiliser sur nos actions collectives.

Le rapprochement des services du SEF et ceux de l'urgence prévu en 2022 pourra sans doute favoriser ce type d'animation.

4.3 Analyse des résultats

Dans le cadre de cette convention dédiée à la mobilisation sociale nous sommes intervenues sur différentes problématiques récurrentes, dont nous allons détailler ci-dessous les principaux axes travaillés, à savoir les démarches administratives, le logement, la santé et l'accompagnement social.

✓ Axe démarches administratives

L'enchainement des confinements en 2021 a entrainé une diminution importante de l'accueil physique des usagers auprès des services publics, ce qui a généré une augmentation du traitement et du délai de réponse des dossiers de nos bénéficiaires.

La mise en place sur l'ensemble des administrations d'espace personnel dématérialisé provoque une déperdition de l'information pour les bénéficiaires : ils n'ont pas le réflexe de consulter régulièrement l'évolution de leur situation sur cet espace.

De fait, nous sommes sollicités pour faire l'interface auprès des différentes administrations, et nous nous rendons compte que ce temps devient de plus en plus conséquent pour régulariser ces situations administratives.

Pour exemple:

- Renouvellement CSS: il ne se fait pas systématiquement de façon automatique comme annoncé
- Connexion France Connect. L'utilisation de France Connect a été mis en place pour faciliter l'accès aux administrations. La population DOM est en difficulté: tous n'ont pas d'adresse mail.

✓ Axe logement

La première problématique rencontrée dans l'accompagnement est le non accès au logement pour une grande partie de ces bénéficiaires. Certains d'entre eux refusent les solutions d'hébergement collectif. Elles peuvent être pour eux des conditions d'accueil contraignantes, insécurisantes et inadaptées à leur spécificité (animal, addiction, etc.). Ils peuvent en être également exclus compte tenu de leurs problématiques.

La mise en lumière de l'accès à l'hébergement et au logement est récurrente. L'entrée en logement est en ce sens le point de départ de l'accompagnement pour une grande partie de cepublic, leur apportant une stabilité et permettant de retrouver une dynamique de vie. C'est en cela qu'avec l'aide de nos collègues des services du 32 et du SAO, nous travaillons sur cette problématique.

En cette fin d'année 2021 émergent des nouveaux dispositifs qui permettraient des solutions pour des personnes non re courantes : Village de l'Insertion, Logement d'Abord.

À noter également la nouvelle organisation du pole Urgence a modifié l'accès à l'hébergement d'urgence : l'orientation se fait maintenant directement à partir de l'appel au 115.

Force est de constater que les commissions organisées avec les bailleurs sociaux ou autres organisations ne nous permettent pas d'aboutir à des solutions pérennes, faute de disponibilités de chambres ou logements vacants de petites superficies. La crise sanitaire engendrant plus d'immobilisme chez les locataires et accentuant une récession du marché locatif.

18 mises en logement dont :

- √ 8 sur logements autonomes
- ✓ 4 sur dispositif stabilisation
- √ 3 entrées CHRS
- ✓ 3 entrées Résidence Sociale

Nous avons constaté que les conditions de vie extérieures suite à la pandémie ont modifié la façon de penser de notre public : nous avons l'impression que nos bénéficiaires ont davantage la préoccupation d'avoir un toit sur la tête, de se mettre à l'abri et en sécurité.

✓ Axe santé

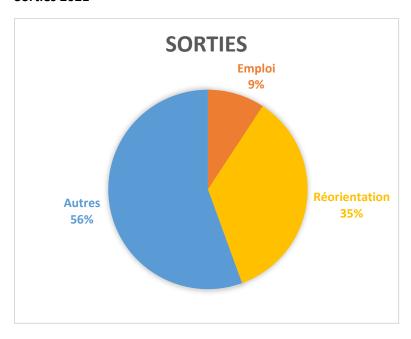
Sur cet axe, nous travaillons toujours en lien les différents partenaires santé : CPAM, Maison des Addictions, CPN, l'Echange, etc.

Nous avons observé que la période que nous traversons actuellement, toujours en lien avec la crise sanitaire, a renforcé le mal-être sous-jacent de certains de nos bénéficiaires : nous nous sommes trouvés face à des comportements inadaptés, irrespectueux voire agressifs.

Pour aborder l'insertion professionnelle, il est important que les personnes soient dans les meilleurs conditions possibles (besoins primaires comblés), principalement avoir un toit et se sentir en sécurité.

D'autres pensent que la priorité est l'emploi, pour pouvoir ensuite faite une demande de logement.

Sorties 2021



Au terme de l'année 2021, 54 bénéficiaires sont sortis de la convention DOM.

Les résultats sont les suivants :

Emploi

✓ 5 CDDI : BTP, nettoyage

Réorientations 20

- ✓ 5 mobilisations MDS
- √ 11 autres sociales (CHRS, Résidence Sociale)
- √ 3 réorientations Socio Professionnelles
- √ 1 réorientation Pôle Emploi

Autres sorties

- ✓ 21 arrêts prescripteurs¹
- ✓ 3 sorties RSA
- √ 2 déménagements
- √ 3 incarcérations

Exemples de situations de personnes domiciliées :

1 - Monsieur T. et Madame F. vivent en couple et en squat depuis plusieurs années.

Ils se présentent de façon très irrégulière auprès de leurs T.S des services de l'urgence et encore moins auprès du Service Emploi Formation.

Maintenir le lien social et trouver une solution d'hébergement d'urgence sont les objectifs prioritaires pour permettre au couple de sortir de la rue.

Après un travail de coopération avec les services du 32D'la Rue ; le couple accepte de se présenter plus régulièrement auprès de la conseillère socio professionnelle. Restaurer le lien a permis d'effectuer les démarches administratives nécessaires, plus particulièrement celles liées à la santé.

Dans un second temps, le projet du logement par l'expérimentation du Village de l'Insertion fait partie de l'accompagnement mené par les T.S, afin de les encourager à effectuer la demande d'inclusion prévue pour Janvier 2022.

2 - Monsieur B. est accompagné par notre service depuis fin 2020.

M. a vécu un parcours chaotique entre la détention à plusieurs reprises, la toxicomanie et l'errance dans la rue.

Début 2021, M. est hospitalisé au CPN: nous travaillons avec l'Assistante Sociale pour différentes demandes: LHSS (Lits Halte Soins Santé) et résidence sociale.

La première demande est rejetée parce que M. est connu des différents services de l'urgence et n'a pas toujours laissé un bon souvenir...

Début février, nous accompagnons M. B. pour un entretien à l'AGAFAB : là encore, sa demande est rejetée, parce qu'il y a nécessité d'une étape supplémentaire.

Nous faisons donc une seconde demande au LHSS, nous assistons à l'entretien, mais à nouveau, sa demande est rejetée.

¹ Début 2021 la convention DOM a subi une baisse importante : pour rappel nous sommes passés de 110 à 82 mesures

M. devant sortir de l'hôpital, nous travaillons à nouveau avec l'Assistante Sociale du CPN et obtenons que M. B. soit logé à l'hôtel.

Il y restera jusque début mai.

Durant toute cette période, et même après, nous le soutenons en l'appelant tous les jours, en faisant avec lui d'autres demandes de logement auprès d'ADOMA et M. recherche même sur le parc privé.

Nous le soutenons également sur ses démarches administratives : DTR, renouvellement CSS....

M. reprend également le suivi avec la Maison des Addictions

Entre mai et la fin d'année, M. sera logé à la Halte de Nuit (service d'urgence du 32 d'la Rue), et nous mettons en place une collaboration avec un des Travailleurs Sociaux.

Il profite bien sûr des services du 32 pour sa toilette et le lavage de son linge.

En août, une synthèse entre les services de l'urgence (SAO et 32 d'la Rue) et notre service a lieu pour faire un point avec M. B. sur sa situation : il s'engage à continuer les soins avec la Maison des Addictions, voire même faire une cure de désintoxication.

Nous lui proposons nos ateliers collectifs : M. participe à l'une des visites Art Nouveau et en est très satisfait « je ne verrais plus Nancy du même œil ».

Nous l'inscrivons également sur Tremplin Sport, mais il a du mal à se mobiliser.

De même pour Détente et Bien-Être.

Coté administratif, nous évoquons le dossier MDPH, dossier dont nous avons déjà parlé mais que nous n'avons encore pas constitué.

Bonne nouvelle : début novembre, une place en cure dans la région de Metz lui est proposée, et midécembre, il part en postcure en Alsace.

Nous continuons bien sûr à l'appeler, pour le soutenir, et envisager la sortie de la postcure, prévue en février 2022 : là encore, le travail en partenariat avec le Travailleur Social du 32 qui, lui aussi, continue son suivi avec M. B., lui a permis d'accéder à un Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT).

5 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNELS – SPR SÉCURISATION DU PARCOURS DES RÉFUGIÉS CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Il s'agit d'une convention de 72 mesures avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

La convention **Sécurisation des Parcours Réfugiés** a débuté en 2019 en raison de l'augmentation massive du public issu de l'asile sur la convention ASP RU DOM, les années précédentes.

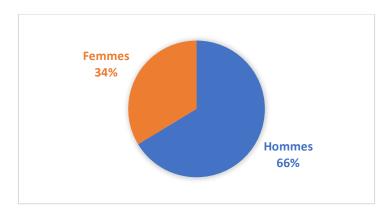
Ce projet expérimental s'inscrit dans une logique de coordination et de sécurisation du parcours des personnes de l'obtention du statut de réfugiés, à leur passage dans les différents dispositifs d'hébergement autonome et à une insertion professionnelle.

Le rôle de Référent Unique est d'assurer la bonne transition entre ces étapes. Une de ses missions est d'encourager la personne à s'engager durablement dans son parcours d'insertion, afin de trouver une forme de stabilité dans leur accompagnement et de favoriser leur autonomie.

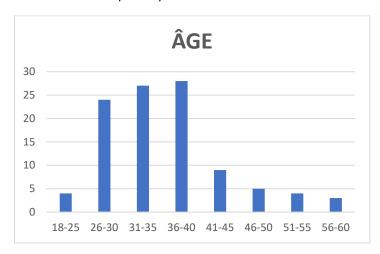
Le Service Emploi Formation accompagne les bénéficiaires du RSA réfugiés domiciliés dans les différents services de l'association ARS (droits communs et asile) et du CCAS de Nancy.

Ils peuvent être hébergés au sein de l'association, chez un tiers, ou au sein d'un logement autonome.

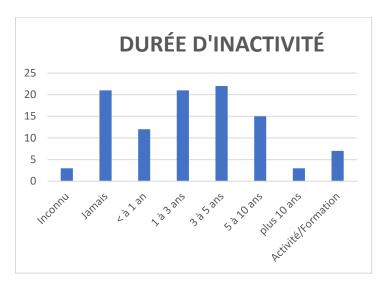
Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la Mobilisation Sociale, telle que définit dans le Pacte Territorial d'Insertion.



Les femmes sont plus représentées dans cette convention.



Les personnes accompagnées sont jeunes, en grande partie situées sur les tranches d'âge 26/40 ans.



Une proportion importante du public n'a jamais travaillé ou depuis plusieurs années.

5.1 Accompagnement individuel

Au travers des entretiens, la conseillère évalue les avancées, et peut ajuster les objectifs et les engagements de la personne en fonction de sa mobilisation et sa capacité d'investissement, mais également de son niveau de compréhension, le frein majeur étant celui de la barrière de la langue.

Cette convention permet de faire appel à des traducteurs, financés dans le cadre du conventionnement spécifique de l'action.

Ce public a des besoins spécifiques pour l'accès à la formation et à l'emploi :

- ✓ Accès aux cours d'alphabétisation
- ✓ Réfléchir à un mode de garde
- ✓ Savoir se déplacer sur l'agglomération
- ✓ Appropriation des attentes de l'entreprise : code du travail Français, code de l'entreprise
- ✓ Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, utilisation de l'outil informatique, utilisation du site Pôle Emploi et l'espace emploi, etc.
- ✓ Positionnement sur des cours de français et sur la formation professionnelle

5.2 Action collectives thématiques

12 actions collectives ont eu lieu en 2021

- ✓ Médecine Préventive
 - 16 juillet 2021, 5 personnes accompagnées sur la convention SPR inscrites, 3 ont participées.
- ✓ Sortie Vélo
 - 4 personnes de la convention SPR inscrites.
- ✓ Mercredis de la Pep
 - 4 personnes de la convention SPR inscrites.
- ✓ Art nouveau
 - De l'Excelsior à la Villa Majorelle, le 6 août : 5 personnes de la convention SPR inscrits, tous ont participé ;
 - Au cœur des affaires de Nancy, le 13 août : 11 personnes de la convention SPR inscrits, 10 présents ;
 - Les pharmacies, le 22 septembre : 8 personnes de la convention SPR inscrits, 3 présents ;
 - Le Parc de Saurupt, le 6 octobre : 9 personnes de la convention SPR inscrits, 3 présents.



- ✓ Projet Jardin au Féminin
 - Visite du 17 septembre : 4 inscrites sur la convention SPR, 3 étaient présentes.
 - LORTIE prévoit un recrutement en mars 2022 pour les personnes intéressées.
- ✓ Tri des Papiers
 - 30 septembre : 5 participants sur la convention SPR inscrits, 2 présentes
- ✓ Jardin Ephémère
 - 21 octobre : 9 participants sur la convention SPR inscrits, 4 présentes



Comme nous l'avions fait remarquer l'année dernière, ce public est demandeur de ce genre d'action, mais surtout d'un espace de parole leur permettant de pratiquer le français dans un cadre différent.

Il apprécie aussi de partager des moments de convivialité tout en découvrant la culture française et tout particulièrement l'Histoire de Nancy.

C'est aussi un autre temps d'échange avec les professionnels.

Plusieurs positionnements sur les actions FLE ont été faites en 2021.

Nous avons travaillé avec REPONSE, sur l'action FLIVP (Français Langue d'Intégration à visée Vie Professionnelle), d'avril à juin 2021, puis d'octobre à décembre 2021.

Nous avons aussi travaillé avec le GIP FTLV sur l'action FLVP (Formation Linguistique à Visée Professionnelle) de décembre 2020 à avril 2021 avec le centre social La Clairière, puis de mars à juillet 2021 avec le centre social Jolibois.

Nous avons également sollicité le CRIL, pour une personne non scolarisée dans son pays d'origine.

Enfin, nous avons aussi travaillé avec l'Université de Lorraine sur le DéFLE (Département de Français Langue Étrangère : c'est une formation longue, intensive sur le premier semestre de l'année 2022, avec une financement Maison de l'Emploi dans le cadre du dispositif " Un Territoire Solidaire pour l'Intégration des Réfugiés.

Autre action support : Intégracode.

C'est une action pour améliorer ses compétences sociolinguistiques pour entrer en formation code de la route pour des personnes d'origine étrangères, de juin à octobre 2021.

Nous avons participé à un COPIL et un Comité Technique de cette action.

5.3 Analyse des résultats

Barrière linguistique

Chaque bénéficiaire est signataire du Contrat d'Intégration Républicaine lui permettant de bénéficier de cours de français financés par l'OFII. Actuellement, le volume maximale est passé à 600 heures, ce qui reste malgré tout insuffisant pour maitriser la langue française.

Nous constatons que ce public veut, avant tout, travailler, même s'il ne maîtrise pas la langue, et certains déclinent les propositions d'actions FLE.

Axe démarches administratives

Nous intervenons pour toutes les démarches : CAF, CPAM, Préfecture, Impôts, Pole Emploi... nous jouons un rôle d'interface pour débloquer ou éviter des situations complexes.

Par exemple, lors de rupture de ressources (oubli DTR, renouvellement titre de séjour, etc.) pour rétablir la situation au plus vite.

Nous sommes également là pour lire et expliquer les courriers reçus : ils peuvent ici nous solliciter à tout moment, sans avoir nécessairement un rendez-vous, par mail, par sms, par téléphone ou ils se présentent directement au bureau.

La sortie du confinement a accéléré la dématérialisation et renforcé l'inégalité d'accès aux services publics.

La dématérialisation a poussé à la suppression d'interlocuteurs physiques, et par là fait perdre de l'autonomie à nos publics.

Certaines personnes maitrisant mal – ou pas du tout – les codes de l'administration se retrouvent en réelle difficulté, et multiplient les démarches auprès de notre service : nous passons beaucoup de temps à résoudre ces nouvelles difficultés, et de fait, agissons moins sur le parcours d'insertion des personnes.

Par exemple, les services de la Préfecture ont changé leurs modes d'intervention : au départ, les gens se présentaient physiquement pour obtenir un rendez-vous pour le renouvellement de leur récépissé.

Puis, la prise de rendez-vous s'est dématérialisée, avec des difficultés à obtenir des créneaux de rendez-vous.

Aujourd'hui, tout est entièrement dématérialisé : les personnes ne peuvent plus se présenter, et elles n'ont plus le choix des dates et heures de rendez-vous.

Ceci entraine des ruptures des ressources, dès lors qu'il n'y a pas de continuité dans les dates de récépissé.

Autre exemple avec la CAF : pour accéder au compte personnel de la CAF, il fallait utiliser son numéro d'allocataire.

Maintenant, il faut se connecter avec son numéro de Sécurité Sociale définitif : les personnes que nous accompagnons ont bien souvent un numéro provisoire (commençant par 7 ou 8 selon le sexe) et ne peuvent donc accéder à leur dossier.

Les personnes se sont trouvées du jour au lendemain sans la possibilité d'accéder à leur compte, sans savoir quoi faire, notamment pour faire leur DTR.

Axe Logement

L'accès au logement autonome reste compliqué sur la Métropole, principalement à cause d'une pénurie de logement, mais aussi parce qu'il y a peu de mouvement sur le parc locatif.

Suite à de gros travaux entrepris sur des résidences sociales, des demandes sont restées sans proposition.

Concernant l'hébergement d'urgence, il est en diffus sur la Métropole mais aussi sur d'autres territoires, ce qui ne facilite pas l'accès à différents dispositifs : apprentissage du français, action permis de conduire, emploi aidé, etc.

Des personnes accèdent à un logement autonome : certains sont malheureusement très énergivores, ce qui pose très vite des problèmes financiers au vu des faibles ressources des ménages.

Résultats 2021

Type de logement	
Bailleur social	10
Bailleur privé	2
Logement Transitoire	1
Résidence Sociale	6
CHRS	5
Total	24

Les personnes orientées sont issues des services d'urgence d'hébergement pour bon nombre d'entre elles, ce qui explique le nombre élevé de mise en logement.

D'autres personnes ont déménagé hors du territoire Nancy agglo : elles ne sont pas comptabilisées dans ce tableau, mais apparaissent en "sortie autre/ déménagement", cela concerne 6 personnes.

Axe Santé

Le public rencontré sur cette convention, a, de par son parcours de vie, une santé fragile, tant sur le plan physique que psychologique. En effet ils n'ont pour certains pas eu la possibilité d'accéder à un système de soin de qualité dans leur pays d'origine en plus d'avoir vécu des situations très traumatisantes (guerre, violences, précarité, exil...).

Cette difficulté peut les éloigner davantage du monde de l'emploi et les isoler socialement. Leur reconstruction physique et morale prendra de fait, un certain temps, voire même toute la vie...

Les conseillères attachent une attention particulière au fait que le public bénéficie de soins adaptés.

Nos interventions sur cet axe sont importantes pour aider ce public qui ne possède, pour la plupart, qu'un numéro provisoire.

Ils n'ont pas accès à la carte vitale, et donc pas accès à un compte ameli.

Nous sommes donc souvent en lien avec la CPAM à ce sujet, mais aussi pour le renouvellement des droits : celui-ci est censé être automatique, mais la réalité est toute autre.

Il nous faut souvent vérifier les droits de nos usagers.

Axe mobilité

Ce public a, en général, une bonne connaissance de l'offre transport en commun sur l'agglomération.

Nous complétons ces connaissances pour la carte TER Solidarité (carte SNCF) qui leur offre une réduction de 80 % sur les lignes TER Grand Est.

Concernant le permis de conduire, plusieurs dispositifs sont à leur disposition :

Dispositif	
Echange permis étranger	2
Conduite Vers l'Emploi	14
INTEGRACODE	1
Financement MDE permis de conduire	5

NB : sur les 5 personnes "financement MDE", 1 a obtenu le permis très rapidement et les 4 autres sont, à notre connaissance, en cours.

Les autres freins à l'entrée dans l'emploi

Garde d'enfant

Les conseillères accompagnement au sein de cette convention des femmes isolées avec des enfants, mais aussi des familles.

Il existe de nombreuses solutions et d'aides à la garde d'enfant, il est nécessaire d'en informer les personnes accompagnées qui méconnaissent souvent ces dispositifs.

Cependant, elles sont exclues de bon nombre de ces derniers : enfants de plus de 6 ans, saturation des structures d'accueil, public non prioritaire sur ces structures d'accueil, horaires décalés, lieu de résidence, prix excessif pratiquées par les structures privées, ...

Il est difficilement envisageable pour ces femmes de se projeter dans une situation professionnelle, alors même qu'elles n'ont pas de mode de garde pour leurs enfants.

Cette problématique est récurrente et mériterait l'engagement d'une vraie réflexion vers un dispositif adapté prenant en compte les difficultés évoquées ci-avant.

Reconversion

Sur cette action, les conseillères du SEF accompagnent un public possédant un niveau d'étude supérieur et ayant exercé des postes à hautes responsabilités. Malgré la délivrance d'attestations de comparabilité ou de reconnaissance de périodes d'études, ces personnes ne retrouveront pas en France de postes équivalent à ceux qu'ils avaient à l'étranger.

Un travail de reconversion devra être amorcé après avoir accepté cet état de fait.

En effet, beaucoup de frustrations et de perte d'estime viennent s'ajouter aux difficultés déjà présentes chez ces personnes. Nous devons, dans ces situations, les accompagner vers un véritable travail de deuil et de reprise de confiance en soi.

L'idée est de mettre en évidence les compétences acquises précédemment, d'envisager vers quels métiers elles sont transférables, de réaliser des PMSMP, d'organiser des actions collectives ...

Un nouveau dispositif mis en place avec la DAVA a vu le jour en fin d'année 2021 : la VAE sans Frontière.

Cela s'adresse à un public de niveau B1 – B2, maitrisant bien l'écrit.

- <u>Dispersion du projet</u>

A l'obtention de leur statut, ce public entend travailler immédiatement et ainsi gagner sa vie.

Malheureusement, les difficultés citées plus haut, cumulées ou non, peuvent venir retarder leur projet et les amène à vouloir brûler certaines étapes.

La notion de construction de projet professionnel ou de priorisation des démarches est totalement incomprise et occultée.

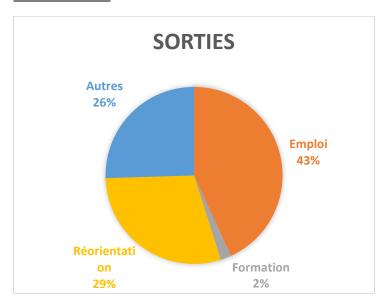
Ils vont alors se disperser, en faisant abstraction des conseils apportés par la conseillère. Elle les retrouve ainsi inscrit à des formations où il n'y a pas de financement, ou encore papillonner de projet en projet sans aucun lien, pourvu que le second aboutisse plus vite que le premier....

Cette stratégie, rarement payante, va chez certains amener épuisement et découragement.

C'est pourquoi, il faut, de façon régulière, les recentrer sur le projet de départ et les accompagner dans ce cheminement.

De plus, la facilité de s'installer comme autoentrepreneur comme Uber Eats ou Deliveroo fait qu'il est difficile de travailler un véritable projet professionnel.

Les sorties 2021



Au 31 décembre 2021, 51 personnes sont sorties de la convention SPR, réparties comme suit :

Sorties dynamiques (emploi + formation + accès autres droits)			
Emploi durable	CDI	9	
	CDD + 6 mois	3	
	Intérim	2	
Emploi de transition	CDD – 6 mois	2	
Emploi/formation	SIAE	6	
	Formation qualifiante	1	
Autres	Accès autres ressources	5	
Total sorties dynamiques		28	

CDI

- √ 7 personnes employées en Restauration
- ✓ 1 plaquiste
- √ 1 entretien des locaux

CDD

- ✓ 1 professeur de judo
- ✓ 1 agent d'entretien des locaux
- √ 1 employé libre-service
- √ 1 boucher
- √ 1 caissière

SIAE

- ✓ 3 LORTIE
- ✓ 1 INFOSEL
- ✓ 2 intérim insertion VRD

Formation qualifiante

✓ CAP Petite Enfance

Réorientations			
Orientation Pole Emploi		1	
Réorientation socio pro		1	
Réo Mobilisation Sociale	MDS	8	
	Autres	5	
Total réorientations		28	

Réo Mobilisation Sociale autres

- ✓ France Horizon
- ✓ SIL (Service d'Insertion par le Logement)

Autres sorties	
Sortie dispositif RSA	2
Déménagement, changement domicile	6
Total autres sorties	8

En conclusion, les personnes accompagnées sur la convention SPR sont très en demande : logement, emploi, formation, etc.

Malgré un contexte sanitaire encore complexe, l'année 2021 a été positive : la reprise économique a permis aux personnes de trouver des emplois dans des secteurs en tension (restauration, bâtiment).

2022 sera l'année de réorganisation du service. L'intégration du pôle Asile permettra une synergie de l'équipe autour des personnes accompagnées.

Exemple d'accompagnement SPR:

Monsieur A est accompagné par notre service depuis février 2021. Arrivée en France en Janvier 2019, il est bénéficiaire de la Protection Internationale avec le statut de Réfugié. Célibataire, M. A était domicilié et suivit par le SPADA. Sans logement, Monsieur disait être parfois à la rue et d'autre fois, il trouvait un hébergement auprès de compatriotes. La problématique logement était prépondérante.

M. A ne sollicitait pas le dispositif d'urgence 115. Des demandes d'hébergement en CPH (Centre Provisoire Hébergé) ont été instruites.

M. A suivait des cours de français dans le cadre de son Contrat d'Intégration Républicain soit 400 Heures. Monsieur comprenait un peu mais ne parlait pas le français.

Au niveau professionnel, Monsieur a exercé pendant quatorze ans en qualité de menuisier. Il a des compétences dans la réalisation de meubles sur mesure dans différentes essences. Il a suivi une formation dans ce domaine dans son pays d'origine.

Lors d'un entretien, M. A a téléphoné à une personne qu'il présentait comme son professeur de français, Monsieur D. Celui-ci avait un logement familial vide qui était géré par une agence immobilière et souhaitait se renseigner sur la possibilité de louer son bien à M. A. Nous avons fait le point ensemble sur le montant du loyer, les charges, un estimatif des APL, les possibilités que pouvaient offrir le FSL à M. A. Après l'étude du reste à vivre avec les ressources de monsieur, M. D a loué son studio à M. A et nous avons fait une demande de FSL qui a permis l'accès à ce logement. Un suivi sur la mise en logement, pour ne pas mettre en difficulté M. A, a été fait en lien avec l'agence immobilière, le propriétaire et M. A ainsi qu'avec les différentes administrations (CAF, Métropole...).

Ainsi, M. A a pu se consacrer pleinement et surtout plus sereinement à son apprentissage linguistique. Afin de continuer son apprentissage, une orientation vers l'association REPONSE sur l'action FLI VP (Français Langue d'Intégration à visée « vie professionnelle ») a permis de renforcer les acquis notamment dans la compréhension et l'expression orale.

À chacune des actions collectives mises en place par le SEF, Monsieur s'est inscrit et a participé. Même s'il s'exprime peu, M. A souhaité s'intégrer à la société française. Il a participé aux différentes sorties « Art Nouveau », Tri des papiers...

M. A était titulaire d'un permis de conduire dans son pays d'origine. Malheureusement, faute d'accord entre les pays, l'échange n'a pas pu être possible. Actuellement, M. A suit des cours de code par le biais de Conduite Vers l'Emploi.

Un CV a été réalisé. De plus, M. A avait des photos de ses réalisations en menuiserie. Nous avons décidé de mettre l'accent sur ses compétences spécifiques afin de montrer son potentiel, ses capacités et ses compétences professionnelles en réalisant un portfolio.

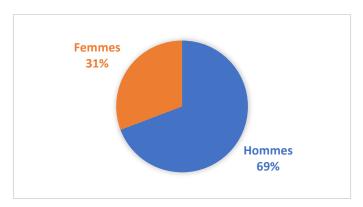
L'opportunité s'est présentée lors d'une rencontre du bâtiment sur le chantier NANCY THERMAL organisé par le Conseil Départemental : il s'est présenté à une entreprise qui travaille dans la restauration du patrimoine en menuiserie. Absente ce jour-là, nous avons pris ses coordonnées et le Conseil Départemental nous a mis en lien. Très vite, M. A a obtenu un rendez-vous suite à l'envoi de son "book" professionnel. Devant la difficulté d'expression en français, nous l'avons accompagné lors de son entretien d'embauche afin de faciliter la compréhension. L'entreprise a joué le jeu dans ce sens. Intéressé par le savoir-faire de M. A, il doit prochainement commencer une mission par le biais d'une agence intérimaire. Si cette période est concluante, un CDI pourra lui être proposé dans cette entreprise et des perspectives d'évolution sont possibles en interne selon le chef d'entreprise.

6 DISPOSITIF DE SÉCURISATION DE PARCOURS CONSEIL DÉPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE ET PLIE TERRES DE LORRAINE

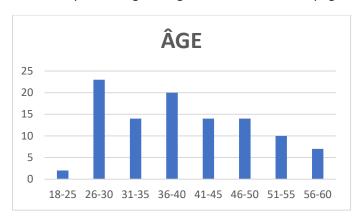
Cette action est portée conjointement par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT Terre de Lorraine et la MEEF via le PLIE Terres de Lorraine par une convention couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Sur la base du référentiel départemental, les ressources allouées à l'action permettront de suivre 56 demandeurs d'emploi du territoire (dont 32 bénéficiaires du RSA).

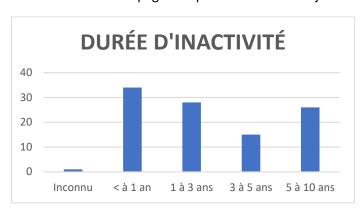
Cette action vise à accompagner dans leurs démarches d'insertion socio professionnelle des demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire Terres de Lorraine, et de sécuriser leur parcours d'insertion en évitant les ruptures.



On remarque une légère augmentation de l'accompagnement du public femme cette année.



La convention accompagne un public relativement jeune



6.1 L'accompagnement individuel

L'accompagnement socio professionnel de bénéficiaires du RSA

Lors du premier entretien, la conseillère socio professionnelle de l'ARS présente le dispositif et informera le participant que la prestation est cofinancée par le Conseil Départemental et par le PLIE Terres de Lorraine grâce à des fonds sociaux européens.

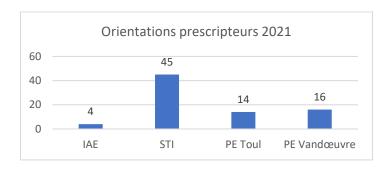
Pendant les périodes où les personnes sont en étape d'emploi (CDD moins 6 mois), de stage, de formation, un contact téléphonique est réalisé régulièrement et une visite sur place peut être faite selon la situation de la personne, notamment dans le cadre des clauses d'insertion, Périodes de Mises en situation en Milieu Professionnel, etc.

L'objectif est de permettre au public d'être acteur de son parcours et de le rendre autonome. Pour cela, l'accès à un emploi (puis à son maintien), à une formation qualifiante, s'organise autour des étapes suivantes :

- ✓ La réalisation d'un diagnostic de la situation sociale et professionnelle de la personne (identifier les problématiques et freins à l'emploi, identifier les compétences et habiletés, dégager des perspectives, etc.)
- ✓ La rédaction du contrat d'insertion pour les bénéficiaires du RSA dans lequel seront définis les objectifs à atteindre en termes d'accès à l'emploi, de travail sur les freins (mobilité, garde d'enfant, santé, logement, etc.) et la complétude du logiciel Phénix (selon les consignes qui nous seront données par le STI).
- ✓ La coordination des démarches socio professionnelles en mobilisant l'offre territoriale existante (actions financées par le PLIE, le Conseil Départemental, accès au droit commun, accès aux offres d'emploi, de formation dans le cadre du PIC, etc.).
- ✓ Pour les participants PLIE, la veille des situations 6 mois après la sortie : emploi durable, formation qualifiante, etc. Les personnes ayant trouvé un emploi sortiront de la file active dès la fin de la période d'essai. Les personnes intégrant une formation sortiront de la file active un mois après le démarrage de la formation.

Les prescripteurs

- Le Service Territorial Insertion Terres de Lorraine
- Pôle Emploi (agences de Toul, Vandoeuvre et Gentilly pour Chaligny, Sexey et Maron)
- Les structures d'insertion par l'activité économique
- Les services d'action sociale des communes
- Les services du Conseil Départemental
- Les espaces emploi
- Les opérateurs conventionnés par le conseil départemental ou par le PLIE.



<u>Le suivi des situations des personnes prises en charge par une structure de l'insertion par l'activité économique</u>

Dans le cadre du financement FSE, la conseillère de l'ARS participe à l'ensemble des comités techniques des structures d'Insertion par l'Activité Economique. Ceci permet :

- D'assurer un rapport régulier des situations des personnes au sein de ces structures.
- De sécuriser les parcours. En effet, lorsque les personnes terminent leur contrat sans solution en termes d'emploi et/ou formation, la conseillère reprend l'accompagnement socio professionnel dans le cadre du DSP.

Lors du premier entretien, la conseillère socio professionnelle de l'ARS présente le dispositif et informera le participant que la prestation est cofinancée par le Conseil Départemental et par le PLIE Terres de Lorraine grâce à des fonds sociaux européens.

Pendant les périodes où les personnes sont en étape d'emploi (CDD moins 6 mois), de stage, de formation, un contact téléphonique est réalisé régulièrement et une visite sur place peut être faite selon la situation de la personne, notamment dans le cadre des clauses d'insertion, Périodes de Mises en situation en Milieu Professionnel, ...

La conseillère veille à mettre en place des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) afin de valider les projets professionnels en s'appuyant sur le réseau territorial mis en place par le biais des partenariats Entreprise et Insertion, du guichet des Clauses.

En 2021, la conseillère a	participé	à 13 comités	techniques.
---------------------------	-----------	--------------	-------------

	Nombre de CT
Atelier du Savoir Fer :	4
GESEMM (APIC + NEO)	4
Fraternité Sud Lorraine :	3
EPCI:	1
ST2I	1
TOTAL	13

La participation de la conseillère à ces comités techniques est très enrichissante tant au niveau des échanges d'informations sur les évolutions de parcours des personnes que sur le développement du partenariat avec les autres structures.

6.2 Accompagnement collectif

Dès lors que la situation sanitaire le permet, des actions collectives sont mises en place, et animées par la conseillère du service et/ou un intervenant extérieur en fonction des besoins des personnes.

Pour se faire, elle travaille en lien avec les autres structures qui mènent des accompagnements socio professionnels sur le territoire (tels que Retravailler Lorraine, le CCAS de Toul, etc.).

Lorsqu'elle organise des actions collectives, elle veille à communiquer l'information aux partenaires qui pourront également positionner des personnes si des places sont disponibles.

La conjoncture de 2021 n'a pas permis la mise en place d'actions collectives.

En 2020 et 2021, la conseillère a participé à la construction d'un tableau de suivi individuel afin de mieux coordonner les parcours et de rendre compte de l'activité. Cet outil sera utilisé par l'ensemble des accompagnateurs RU externes intervenant sur le territoire Terres de Lorraine.

6.3 Résultats et analyse

104 personnes (dont 69 allocataires RSA) ont été accompagnées en 2021.

Le Temps moyen d'accompagnement sur les 104 accompagnements : 9,3 mois

La mobilisation des publics reste toujours un enjeu majeur dans nos accompagnements. Cependant, cette longue période de crise sanitaire n'a pas du tout facilité cette mobilisation pour plusieurs raisons : perte de motivation dans les démarches suite aux différents confinements qui ont parfois stoppé des actions en cours, incertitudes, crainte d'être contaminés, souhait de rester auprès de ses proches...

2021 a vu la fin de plusieurs actions « support » qui étaient pourtant bien utiles à nos accompagnements :

- L'action Santé qui a pris fin au 31/12/2021. Trois personnes sont en attente de la reprise de l'action.
- L'action « APIC Mobilité » qui n'a pas repris en 2021. Pour beaucoup de personnes la mobilité est un frein à leur insertion professionnelle. L'action permettait de faire un diagnostic complet de la situation en lien avec la mobilité et de mettre à jour d'autres fragilités (au niveau du budget, du niveau scolaire, des savoirs de base, ...), de les soutenir dans la préparation du Code de la Route

Bilan sorties 2021

Type de sorties	Nombre de personnes	Dont B RSA
*Emploi durable (CDI, CDD> 6 mois, intérim> 6 mois)	5	5
*Emploi de transition (intérim récurent)	2	2
*Sorties positives (CDDI 9, Formations 1)	13	12
Sous total Emploi	20 soit 31,7%	19 soit 43,2%
Relais Pôle Emploi	18	9
Réorientation vers un autre référent socio professionnel	9	6
Réorientation Mobilisation Sociale	11	9
Sous total Sorties Réo	38	24
Autres Sorties	5	1
TOTAL	63	44

Ventilation des sorties pour les B RSA :

- √ 11% des sorties sur emploi durable
- √ 5% sur des emplois de transition
- ✓ 27% de sorties emploi/ formation

Soit un total de 43,2% de sorties dynamiques (contre 31,7% sur l'ensemble des publics accompagnés).

54% de réorientations (dont 37,5% vers Pôle Emploi, 12,5% vers un accompagnement à la création d'entreprise, 12,5% vers un autre référent socio professionnel et 37,5% vers un parcours en mobilisation sociale).

Malgré les difficultés de mobilisation des publics, les résultats de 2021 sont globalement positifs.

La reprise de l'activité économique en cette fin d'année devrait ouvrir des perspectives d'emploi pour nos publics dès 2022.

Exemple d'accompagnement mesure DSP:

Madame A

- 47 ans, divorcée, 2 enfants dont un de 16 ans à charge
- Permis B + Véhicule
- 6 ans dans la petite enfance (cantine, assistante maternelle à domicile)
- 3 ans en employée libre-service
- 7 ans en secrétariat, assistanat
- Bac Pro en bureautique

Projet:

- Secrétariat ou métier de la petite enfance.
- + Mme me confie qu'elle aurait toujours aimé être aide-soignante mais qu'elle n'a jamais osé essayer.

1er RV: Après avoir retravaillé le CV de Mme, nous envoyons sa candidature auprès d'une association de travailleuses familiales (rencontrée dans le cadre d'une réunion partenariale organisée par la MDE).

2ème mois : Entretien téléphonique car le fils de Mme est cas contact.

Mme n'a pas eu de nouvelle suite à la candidature. Je vais relancer.

Elle est fortement intéressée par la formation d'Aide-Soignante mais s'interroge quant à son statut, sa rémunération et au financement des frais de formation (30 € frais d'inscription au concours et 100€ frais de formation). Je me renseigne sur ces points et redonne les informations à Mme.

+ information et positionnement sur le Dispositif « Réussir son entrée dans les métiers du sanitaire et du social ».

3ème **mois** : Entretien téléphonique. Mme a intégré le dispositif. Elle est ravie, mais peine à trouver un lieu de stage.

4ème **mois**: Mme est en arrêt maladie jusqu'au 06/06/2021. Soucis administratif et financier suite à l'entrée en formation puis arrêt maladie. Je vois avec la CAF s'ils peuvent prendre le relais + Mme me donne des nouvelles dès qu'elle a des infos de la CPAM.

5ème **et 6**ème **mois** : Mme est en arrêt. Toutefois, nous faisons les démarches pour son inscription dans les différentes écoles d'aide-soignante.

7ème mois : Mme est entrée en formation à Sant'Est IFAS. Nous constituons une demande d'Aide Individuelle de Reprise d'Activité pour ses équipements et déplacements. L'accompagnement se poursuit quelques temps pour sécuriser cette entrée en formation.

7 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES SALARIÉS DE L'ARS EN CONTRATS AIDÉS NE RELEVANT PAS DES CHANTIERS D'INSERTION

Financement par les dispositifs de l'ARS où travaillent les personnes en contrats aidés.

7.1 Objectifs

Évaluation de la situation

Aide dans les démarches de recherche d'emploi et/ou de formation pendant la durée de leur contrat de travail.

7.2 Publics concernés

Personnes salariées dans l'ARS en contrats aidés (hors chantiers d'insertion).

Présentation des résultats de l'action par rapport aux objectifs fixés

Au total au 31/12/2021:

1 personne renouvelée

3 personnes sont sorties:

- ✓ 1 sortie pôle emploi
- ✓ 1 sortie Emploi durable
- ✓ 1CDD + 6 mois

8 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2022

2021 a montré des résultats favorables pour l'ensemble des conventions, malgré un contexte complexe. Ces résultats proviennent sans aucun doute de la volonté et la mobilisation des conseillères œuvrant pour ses conventions.

L'année 2022 s'ouvre sur une réorganisation de l'ensemble du service.

A compter du second trimestre, les conseillères du SEF seront réparties sur plusieurs pôles de l'association afin de répondre à un besoin budgétaire, mais surtout un rapprochement avec les équipes et le public cible.

Ainsi:

- ✓ La conseillère dédiée à la convention Dom sera rattachée au pôle urgence et Territoire et s'installera dans les locaux du SAM. Elle fera également des permanences sur le 32
- ✓ Les conseillères de la convention SPR seront accueillies par le pôle Asile et auront un bureau dédié dans les locaux de l'HUDA
- ✓ Les conseillères de la convention ASP et DSP seront rattachées au pôle logement et insertion, dans les locaux d'Houdemont. Concernant la convention ASP, elles bénéficieront de bureaux reports au centre-ville afin de ne pas s'éloigner du public.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation du service, la création d'un pôle de compétence est envisagée afin de mutualiser les échanges, les savoirs, les compétences, les informations. Ce pôle sera ouvert à l'ensemble des collaborateurs de l'association intervenant sur le champ de l'insertion socio-professionnelle et se réunira mensuellement au sein du pôle Logement et insertion.

En 2022, les formations se poursuivrons. Ainsi, les conseillères pourront participer à :

- ✓ Développer la confiance en soi par l'estime de soi dans l'accompagnement
- ✓ Afghanistan, un conflit qui perdure
- ✓ Favoriser la communication avec un usager non francophone
- ✓ Formation et utilisation du logiciel Phénix

L'accompagnement de l'équipe dans cette transformation est impératif et nécessaire. Un travail entre les équipes de direction et d'encadrement est d'ores et déjà engagé, mais se poursuivra en 2022 afin de permettre l'intégration des conseillères à leurs nouvelles équipes.

